

### AFFICHAGE

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

#### Séance publique

##### Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de zone du 24 novembre 2023.

##### Finances

2. Approbation par la Tutelle provinciale du Budget des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 de la Zone de Secours Hainaut-Est - Prise de connaissance de l'arrêté d'approbation du Gouverneur.

##### Secrétariat

3. Fixation du calendrier des réunions du Conseil zonal – Décision.

##### Assurances et Conventions

4. SPF Santé publique - Aide médicale urgente - Convention 2024 - Décision.

##### Ressources humaines

5. Procédure de sélection d'un commandant de zone à titre effectif de la Zone de secours Hainaut-Est – Fixation de la procédure et lancement de l'appel à candidatures – Décision.
6. Personnel opérationnel - Lancement d'un appel de recrutement au grade de secouriste-ambulancier non-pompier volontaire et constitution d'une réserve d'une durée de validité de deux ans avec possibilité de reconduction - Décision.

##### Coordination juridique

7. Arrêté royal du 23 août 2014 relatif au statut administratif du personnel ambulancier non-pompier des zones de secours - Délégation de compétences du Conseil au Collège zonal - Décision.
8. Personnel CALOG - Règlement de Travail - Modifications - Articles 2.3.6 et 2.3.8 - Possibilité de compenser les débits d'heure à la minute.

##### Achats et Marchés publics

9. Marché public de services - Portefeuille d'assurance de la Zone de Secours Hainaut-Est - Non couverture en assurance Accident du travail des cotisations patronales du personnel - Décision.

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Conseil zonal

Le Président,

Loïc D'HAeyer  
Bourgmestre de Fleurus